Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Assemblée Permanente

EuroArtisanat

La lettre d'actualité européenne du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat

DECEMBRE 2015 - JANVIER 2016, N°20

DANS CE NUMÉRO

L'actualité institutionnelle
P1 • Priorités européennes 2016
P2 • Tribune : "Le dumping social dans l'Union européenne"
• ACCIS
• Plateformes en ligne et économie collaborative

L'Europe de l'artisanat
P2 • 1er Forum des PME européenne d'Athènes

Les CMA en action
P3 • Prix Stars&Métiers

Euro brèves
P3

Chiffre clé
P3

AGIR POUR REUSSIR
www.artisanat.fr

L'actualité institutionnelle

Grands enjeux européens pour 2016 : création d'emplois, financement et lutte contre le dumping fiscal et social

Depuis le 1er janvier, les Pays-Bas assurent la présidence du Conseil de l'Union. Il lui revient donc de fixer l'agenda du Conseil pour ce premier semestre. Un programme concentré sur quatre priorités : migrations et sécurité, innovation et emplois, finances européennes et politique énergétique. A noter parmi les actions annoncées la lutte contre la fraude fiscale et une réforme ciblée de la directive relative au détachement des travailleurs, accompagnée d'une réforme des règles de coordination de la sécurité sociale pour lutter contre la fraude. Figurent également dans le programme de travail la réforme du secteur bancaire, la mise en œuvre de la directive sur les services et la stratégie pour le marché unique du numérique. Les mesures annoncées devront dans ce cadre devront également prendre en compte l'impact sur les petites entreprises.

Le Gouvernement français s'est engagé à porter trois priorités en 2016 : la maîtrise de l'espace Schengen, la mobilisation des dispositifs européens au profit de l'emploi et la lutte contre le dumping social et fiscal. En matière d'emploi, l'APCMA souscrit pleinement à l'objectif de développer une Union du financement et de l'investissement pour mieux financer l'économie réelle. Le Gouvernement a annoncé sa volonté de travailler, dès fin janvier, avec les présidents de région pour sensibiliser tous les acteurs qui peuvent porter des projets éligibles à ces financements, en privilégiant la création rapide d'emplois. De par son rôle en matière d'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprise et de formation, le réseau des CMA a toute sa place pour continuer à mobiliser les fonds européens au bénéfice de l'emploi dans les territoires.

Concernant la lutte contre le dumping fiscal et social, les annonces du Gouvernement et de la Commission vont dans le bon sens : permettre à chaque Etat d'assurer l'imposition effective des bénéfices réalisés sur son territoire, encadrer strictement la pratique du détachement des travailleurs et renforcer les règles du détachement elles-mêmes en modifiant la directive de 1996 et progresser vers la voie de la convergence.

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat. L'APCMA est au service des chambres de métiers et de l'artisanat : ses instances animent le réseau, développent des actions collectives et des services communs à destination des chefs d'entreprises artisanales, collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. L'APCMA est le partenaire des organisations professionnelles de l'artisanat et l'interlocuteur des pouvoirs publics nationaux et européens.

Le dumping social dans l'Union européenne , tribune de l'eurodéputé Guillaume Balas

Par-delà ses ambitions de paix et de prospérité, l'Europe a été définie par ses concepteurs comme un espace démocratique, fondé sur une économie performante et une protection sociale de haut niveau: priorité fut donnée au renforcement du marché intérieur à travers la libéralisation des échanges économiques et la liberté de circulation des citoyens et des marchandises.

Il n'en a cependant pas été de même concernant l'harmonisation des droits sociaux conduisant à une asymétrie entre la réalité d'un marché intérieur en voie d'achèvement et des droits sociaux très hétérogènes.

Cette situation est à l'origine d'une inégalité de traitement car les travailleurs ne bénéficient pas des mêmes droits sociaux. Le principe d'une concurrence loyale entre entreprises est aussi mis à mal en raison des nombreuses infractions aux règles et à la multiplication des pratiques abusives telles que le recours au travail non-déclaré.

En tant que rapporteur sur le dumping social je soutiens plusieurs propositions fortes pour rétablir une concurrence loyale entre acteurs économiques et sociaux: lutte contre les sociétés boîte aux lettres ", révision des règles liées au détachement des travailleurs, alignement des différentiels de cotisations sociales entre travailleurs locaux et détachés, meilleure coordination des contrôles assurés par les Etats membres.

Guillaume Balas, député européen

Une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) pour simplifier et lutter contre la planification fiscale agressive

Dans le cadre de ses priorités en matière de fiscalité des entreprises, la Commission européenne a consulté les parties prenantes sur l'opportunité d'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS), c'est à dire un ensemble unique de règles de détermination du résultat imposable, susceptibles d'être utilisées par les sociétés exerçant leur activité au sein de l'Union. Dans sa contribution, l'APCMA soutient la relance de l'ACCIS, dès lors que ce projet est de nature à :

- simplifier et réduire les coûts de mise en conformité pour des entreprises artisanales exportatrices ;
- lutter contre l'optimisation fiscale qui fausse la concurrence.

Créer un cadre de régulation juste pour les plateformes en ligne et l'économie collaborative

Fin 2015, la Commission européenne a engagé un débat public sur les plateformes, les intermédiaires en ligne et l'économie collaborative afin d'établir s'il est nécessaire de préparer de nouvelles initiatives législatives. La contribution de l'APCMA insiste sur les problématiques soulevées par l'émergence de ces plateformes de l'économie "collaborative": concurrence déloyale, risque de monopole des plateformes, remise en cause de la qualification, problème fiscal et social. Elaborer un cadre d'informations obligatoires pour les plateformes, améliorer la détection des « faux particuliers », réviser la directive 2000/31/CE relative au commerce électronique pour modifier le régime de responsabilité des prestataires de l'Internet, instaurer une égalité de traitement social et fiscal pour tous les acteurs économiques intervenant sur le même marché, créer une structure d'intérêt général chargée de réguler l'activité des plateformes et adapter les règles fiscales à l'ère numérique sont autant de propositions pour répondre à ces enjeux.

L'Europe de l'artisanat

Les représentants des petites entreprises européennes réunis à Athènes par GSEVEE

GSEVEE, la confédération grecque des artisans et commerçants, a organisé le premier Forum des PME européennes à Athènes les 3 et 4 décembre 2015.

Cette manifestation, organisée avec le soutien de la Commission européenne, a rassemblé deux cents participants, chefs d'entreprise, représentants du gouvernement, des organisations européennes de petites entreprises et des institutions européennes et internationales. Cette initiative vise à promouvoir le rôle des petites entreprises dans la compétitivité européenne et à inscrire dans la durée la coopération entre les représentants des PME européennes sur des thèmes aussi variés que l'emploi, l'innovation, le financement et l'internationalisation des entreprises. Invitée à présenter les bonnes pratiques développées en France pour améliorer l'accès des artisans au financement, l'APCMA a présenté les garanties bancaires et les solutions de pré-garanties de la SIAGI, son partenariat avec KissKissBankBank pour sensibiliser les entreprises artisanales et leur faciliter l'accès au financement participatif, les Tiers de confiance de la Médiation du crédit et les plateformes régionales d'avances remboursables.

Les CMA en action

L'eurodéputée Françoise Grossetête met à l'honneur l'innovation dans l'artisanat

Depuis 2007, les réseaux des chambres de métiers et des Banques Populaires organisent en partenariat le Prix Stars & Métiers, qui récompense des chefs d'entreprises artisanales issus de différents secteurs d'activité pour leur capacité à allier tradition et innovation.
L'eurodéputée française Françoise Grossetête, membre de la commission parlementaire de l'industrie et de la recherche, a remis les trophées aux deux lauréats de la catégorie Innovation technologique : Pierre et Romain Righetto, dirigeants d'Europe Repoussage Numérique, entreprise artisanale de façonnage de pièces mécaniques de haute précision et Michèle et Philippe Dereims, dirigeants d'Hydroprocess, entreprise spécialisée dans la fabrication d'équipements très haute pression.
A cette occasion, Madame Grossetête a rappelé que le Parlement européen encourageait par différents moyens l'innovation dans les TPE/PME. Cette problématique figure parmi les priorités de l'intergroupe dédié aux petites et moyennes entreprises, qui formule de nombreuses propositions concrètes allant dans ce sens. Enfin, selon la députée, les entreprises artisanales auraient tout à gagner à mettre davantage en valeur leur dynamisme en matière d'innovation ainsi que l'excellence du secteur de l'artisanat.

C. Niko

Le chiffre clé

126 000 *Nombre de personnes ayant bénéficié d'une mobilité Erasmus+ "formation professionnelle" en 2014*

EURO BREVES

- *L'APCMA a été reçue au Parlement européen par la délégation française du groupe du Parti populaire européen. Cette réunion de travail a permis d'échanger sur les priorités de l'artisanat pour la législature en cours, principalement les mesures à prendre afin de lutter contre la concurrence déloyale entre les entreprises au sein de l'Union.*

- *En session plénière, les députés ont voté en faveur de l'établissement d'une plateforme européenne de lutte contre le travail non-déclaré et le travail "faussement déclaré".*

- *L'accord conclu en trilogue sur la directive relative au secret d'affaires a été adopté en commission. Ce texte permettra aux petites entreprises de mieux protéger leurs informations professionnelles grâce à des procédures judiciaires adaptées.*

- *L'APCMA, qui a été reçue au Parlement par le rapporteur des travaux portant sur le nouveau programme Erasmus+, a formulé des propositions d'amélioration concernant la simplification des règles, l'optimisation des ressources et la valorisation de l'engagement des entreprises.*

- *Le deuxième document de travail sur la proposition relative à la « société unipersonnelle à responsabilité limitée » (SUP) va dans le bon sens, notamment en ce qui concerne l'unité des sièges administratifs et statutaires. L'APCMA continue néanmoins de s'opposer à la proposition, qui ne répond pas aux besoins des petites entreprises qui souhaitent développer des activités transfrontalières.*

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Assemblée Permanente

EuroArtisanat : La lettre d'actualité européenne du réseau des CMA · Bimestrielle
Directeur de la publication : Alain Griset · Rédacteur en chef : François Moutot
Rédaction : Lucile Tronel, Laure-Anne Copel · crédit photo : Niko · europe@apcma.fr

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat
12, avenue Marceau - 75008 Paris - France - Tél.: +331 44 43 10 00 - Télécopie : +331 47 20 34 48
Internet : www.artisanat.fr - Courriel : info@apcma.fr N°Indigo 0 825 36 36 36